***CIMETIERES***

La commune de Régnié-Durette gère deux cimetières :

L’un est situé au lieu-dit, les Fûts, route de Saint-Joseph,

L’autre est près du village, route du Mollard où se trouve également un columbarium.

Pour tout renseignement et acquisition, veuillez prendre contact avec la mairie au 04 74 04 31 43.

Il y a possibilité d’acquérir des concessions de 2m sur 2 ou 4m sur 2, ainsi que des places au columbarium.

Depuis 2019

*Pour les concessions* :

30 ans : 150 € le m²

*Pour les places au columbarium* :

15 ans : 600 € 30 ans : 900 €

Jardin du souvenir : gratuit